

CDP29 / ABBAYE DE DAOULAS **NOUVELLES MODALITÉS DE VISITE**

À partir du 4 juin 2020

En cette période de crise sanitaire, l'Abbaye de Daoulas s'adapte pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité. Voici quelques éléments d'information et conseils pour bien préparer votre visite.

Votre entrée et votre sortie de l'abbaye

Afin de vous garantir un accueil en toute sécurité et sérénité, des aménagements ont été réalisés.

Mesures mises en place :

- Les règles de distanciation (1m au minimum) entre chaque visiteur s'appliquent dès la file d'attente en billetterie mais également tout au long de votre visite. Un marquage au sol vous aidera à respecter ces distances.
- Pour éviter les croisements, un sens de circulation a été établi. Entrée et sortie suivent des parcours différents et sont fléchés.
- Le port du masque n'est pas obligatoire en extérieur mais obligatoire dans les espaces intérieurs.
- Des parois en plexiglas sont installées au poste de billetterie pour vous protéger ainsi que le personnel d'accueil.
- Du gel hydroalcoolique est disponible dès votre arrivée en billetterie.
- Le paiement par carte bancaire sans contact est vivement encouragé.

Votre visite des jardins et de l'exposition photographique

Vous avez tout le loisir de vous promener dans les quatre hectares des jardins sans porter de masque.

Les bancs et les tables sont à votre disposition, merci de respecter les distances physiques préconisées.

Nous ne vous en voudrons pas si vous apportez vos chaises pliantes...

Mesures mises en place :

- Afin de déclencher le système sonore qui accompagne les photographies installées dans les jardins et éviter toute manipulation manuelle du dispositif, un bâtonnet vous sera remis à l'accueil.

Au café-boutique

La boutique de l'accueil est ouverte toute la saison. **Durant les vacances d'été**, la boutique-café près de la salle d'exposition sera également ouverte l'après midi.

Mesures mises en place :

- Le port du masque est obligatoire dans les espaces intérieurs.
- Les règles de distanciation (1m au minimum) entre chaque visiteur.
- Un sens de circulation à respecter est mis en place afin d'éviter les croisements.
- Une jauge maximum autorisée est indiquée à l'entrée, afin de respecter les règles de distanciation.
- Nous vous invitons à manipuler les produits le moins possible et à vous désinfecter les mains au préalable.
- Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition .
- Des parois en plexiglas sont installées au comptoir de la boutique pour vous protéger ainsi que le personnel d'accueil. Un marquage au sol permet également de respecter les distances physiques à cet endroit.
- L'affichage des prix des consommations et des produits est sur support fixe (usage non collectif).
- Le paiement par carte bancaire sans contact est vivement encouragé.
- Les mobiliers (tables, chaises et salons de jardin) sont régulièrement désinfectés et l'espace est nettoyé quotidiennement.

Aux toilettes

Les WC sont accessibles en bas des jardins.

Mesures mises en place :

- Du matériel de désinfection est à votre disposition pour nettoyer avant et après votre passage.
- Des poubelles à pédales sont installées pour jeter vos déchets et éviter les manipulations.
- Un nettoyage renforcé de ces espaces est mis en place jusqu'à nouvel ordre.

La médiation

Seuls les visites et ateliers se déroulant en extérieur sont maintenus, pour des moments d'échange en toute convivialité. La réservation est obligatoire.

Nous vous invitons à consulter le programme des animations et les informations pratiques sur la page www.cdp29.fr, menu « Votre visite » en sélectionnant « Je suis en famille /adultes»/ « Abbaye de Daoulas » / « été ».

Mesures mises en place :

- Une jauge de 9 personnes maximum par animation est possible, pensez à réserver avant votre venue sur le site.
- La distanciation physique est appliquée : merci de respecter le mètre d'espacement entre les personnes, y compris lors des déplacements durant la visite accompagnée. Une famille forme une unité.
- Le matériel mis à disposition pour les ateliers est désinfecté avant et après l'animation par le médiateur, cette possibilité est également donnée aux visiteurs.
- Un médiateur est présent tous les après-midis de l'été dans les jardins afin d'échanger avec vous. N'hésitez pas à le solliciter pour toute question.

Les informations communiquées sur cette page sont susceptibles d'évoluer.

Toutes ces mesures, respectées par tous, nous garantissent de belles retrouvailles en toute sérénité !